Attestation

Le 28 octobre 2015, Eurofins Product Testing A/S a reçu un échantillon de isolant portant le nom suivant:

PRB ISOL BD

délivré par

PRB

Les émissions ont été testées selon les exigences de la réglementation relative à l´étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (arrêté d´avril 2011). La préparation de l'échantillon, le test et l'évaluation ont été réalisés conformément aux exigences des normes ISO 16000 dans leurs dernières versions, voir le rapport 392-2015-00340702_E.

Les résultats de test conformément aux recommandations de la réglementation peuvent être résumés comme suit :

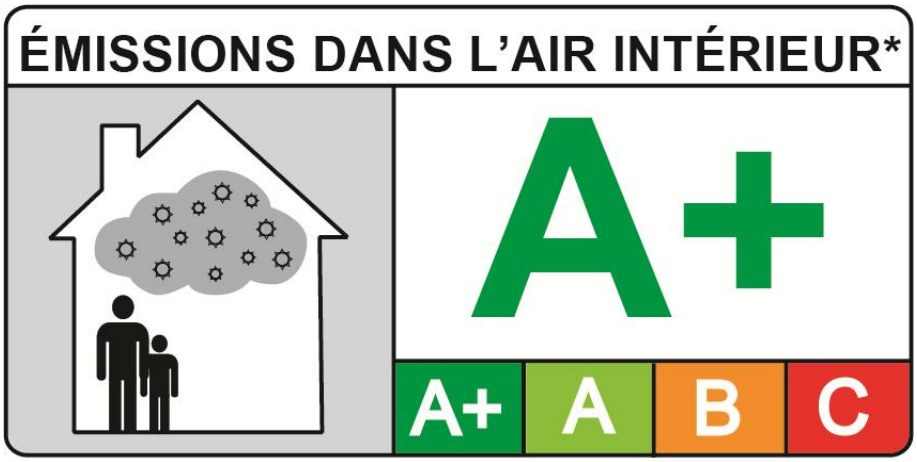

**Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).*

La classe d'émission de COV du produit a été indiquée sans tenir explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Conformément au décret n°2011-321 du 23 mars 2011, l'indication de la classe d'émission de COV relève de la seule responsabilité de la personne - physique ou morale - mettant à disposition le produit sur le marché français.

17 décembre 2015

Thomas Bjerring
Analytical Service Manager

Janne R. Norup
Chimiste